

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 25 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 18/06/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 18/06/2024.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. DAUDIN Francis à M. GODREAU Bruno
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

A été nommé(e) secrétaire : Mme HERMENAULT Aurélie

2024/073 – Location salle communale - sise chemin des gourdeaux - révision des tarifs

Vu la délibération n° 2023-099 du 7 décembre 2023 relative aux tarifs de location de la salle communale,

Vu la création d'une régie de recettes unique, dénommée "régie unique de recettes de Marçon" à compter du 25 mai 2024, pour l'encaissement de différents produits et notamment l'encaissement des recettes des locations de salles ;

Considérant la nécessité de revoir les tarifs de la location de la salle communale ;

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'abroger les délibérations n° 2023-099 du 7 décembre 2023 relative aux tarifs de location de la salle communale et n° 2021/104 du 03/12/2021 fixant les tarifs de la vaisselle cassée à compter du 1er janvier 2025 ;

- d'approuver les tarifs de location de la salle communale comme suit à compter du 1er janvier 2025 :

Habitants, entreprises de la Commune - Associations communales - agents communaux hors commune			
DESCRIPTIF		TARIF JOUR 1	TARIF PAR JOUR SUPPLEMENTAIRE
Vin d'honneur - réunion	Location	50.00 €	25.00 €
	Forfait chauffage période du 15/10 au 30/04 (tarif identique par jour)	15 €	15.00 €
	Forfait vaisselle (tarif unique sur la période de location)	12 €	0.00 €

Repas une salle	Location	100.00 €	50.00 €
	Forfait chauffage période du 15/10 au 30/04 (tarif identique par jour)	30.00 €	30.00 €
	Forfait vaisselle (tarif unique sur la période de location)	25.00 €	0.00 €

Repas deux salles	Location	150.00 €	75.00 €
	Forfait chauffage période du 15/10 au 30/04 (tarif identique par jour)	45.00 €	45.00 €
	Forfait vaisselle (tarif unique sur la période de location)	40.00 €	0.00 €

Habitants - entreprises - associations hors commune			
DESCRIPTIF		TARIF JOUR 1	TARIF PAR JOUR SUPPLEMENTAIRE
Vin d'honneur - réunion	Location	70.00 €	35.00 €
	Forfait chauffage période du 15/10 au 30/04 (tarif identique par jour)	21.00 €	21.00 €
	Forfait vaisselle (tarif unique sur la période de location)	22.00 €	0.00 €

Repas une salle	Location	145.00 €	72.50 €
	Forfait chauffage période du 15/10 au 30/04 (tarif identique par jour)	21.00 €	21.00 €
	Forfait vaisselle (tarif unique sur la période de location)	30.00 €	0.00 €

Repas deux salles	Location	220.00 €	110.00 €
	Forfait chauffage période du 15/10 au 30/04 (tarif identique par jour)	66.00 €	66.00 €
	Forfait vaisselle (tarif unique sur la période de location)	45.00 €	0.00 €

Associations communales			
DESCRIPTIF		TARIFS	
Réunions des associations	Mise à disposition une ou deux salles avec ou sans vaisselle	Gratuit	
Soirées des associations	Mise à disposition une ou deux salles avec ou sans vaisselle une fois par an	Gratuit	

Caution	Montant		
Caution pour les dégradations	300.00 €		
Caution pour le ménage	70.00 €		

vaisselle cassée - tarifs	
Libellé	Tarif à l'unité
Assiette Sèvre plate Diamètre 245	5.00 €
Assiette Sèvre creuse Diamètre 215	5.00 €
Assiette Sèvre plate Diamètre 205	4.50 €
Légumier	8.40 €
Corbeilles à pain	4.30 €
Tasse à café + soucoupe	3.70 €
Pichet à eau	9.30 €
Plateau	12.30 €
Couteau	1.00 €
Fourchette	1.00 €
Cuillère à café	1.00 €
Cuillère à soupe	1.00 €
Verre Normandie Porto 11 cl	1.40 €
Verre Normandie Vin 16,6 cl	1.20 €
Verre Normandie Flûte 14,5 cl	1.50 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 27/06/2024
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
Mme HERMENAULT Aurélie